

LA VILLE DE PARIS RECRUTE par concours

25 Bûcheron·nes / Élagueur·euses

(concours d'adjoint·e technique principal·e - spécialité Bûcheron·ne - Élagueur·euse)

Inscriptions au concours du 17 mai au 25 juin 2021

La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) joue un rôle essentiel dans l'amélioration du bien-être en ville. Elle participe à l'évolution du paysage urbain parisien et à l'embellissement de l'espace public, contribuant ainsi à renforcer la présence de la nature en ville.

Au sein de la DEVE, le Service de l'Arbre et des Bois élabore, propose et met en œuvre la politique de l'arbre à Paris, dans une perspective de développement durable. Il gère et entretient le patrimoine arboré de la capitale qui se compose d'environ 100 000 arbres d'alignement, 100 000 dans les parcs et jardins, cimetières, et équipements municipaux et 300 000 arbres dans les bois de Boulogne et de Vincennes.

En tant que bûcheron·ne-élagueur·euse de la Ville de Paris, vous êtes chargé·e de la plantation et de l'entretien des arbres à Paris et êtes affecté·e dans l'un des 14 ateliers du service (12 ateliers dans Paris, un atelier au Bois de Boulogne et un atelier au Bois de Vincennes).

Vos principales missions reposent sur :

- la plantation d'arbres
- l'arrosage et la taille de formation des jeunes plantations
- la taille raisonnée (dégagement de façades, enlèvement de bois mort...)
- l'abattage des arbres dépérissants
- l'entretien du matériel (matériels mécaniques, tronçonneuses, EPI ...)

En rejoignant les équipes de la Ville de Paris, vous contribuez directement à améliorer le quotidien des parisien·nes. Vous participez à proposer un service public innovant et de qualité. La Ville de Paris vous offre également l'opportunité de progresser dans votre carrière professionnelle grâce à des programmes de formation qui vous permettront d'évoluer selon vos envies.



PROFIL

- CAP ou BEP ou expérience équivalente ou ancienneté dans la fonction publique. (pour les détails voir la brochure du concours)
- CS Arboriste Élagueur recommandé
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique
- Connaissances des arbres et de leur développement
- Polyvalence (diversité des tâches et des chantiers)
- Travail en extérieur par tout type de temps, en équipe
- Sens de la relation avec le public, sens de l'initiative et de l'organisation, rigueur et sérieux

Épreuves à partir du 6 septembre 2021

Renseignements & inscriptions (*)



www.paris.fr/recrutement

Ville de Paris
DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris

* concours d'adjoint·e technique principal·e 2^{ème} classe spécialité bucheron·ne-élagueur·euse